

# Rapport public Parcoursup session 2021

Université Angers - Licence - Portail Langues étrangères appliquées - Anglais-Allemand (26805)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

| Formation d'affectation   | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université Angers - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais-Allemand (5927)                 | Jury par défaut | Tous les candidats | 50                         | 258                      | 241  | 258   | 19                    | 50                 |
| Université Angers - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais-Allemand - option Santé (26806) | Jury par défaut | Tous les candidats | 5                          | 258                      | 29   | 233   | 19                    | 50                 |

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

\* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

\* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

\* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également

une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

\* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## **Attendus locaux**

Les deux langues (anglais et allemand) doivent avoir été étudiées au lycée et l'Université d'Angers attend un bon niveau de langue dans chacune de ces deux langues étrangères, ainsi qu'une bonne culture générale et un fort intérêt pour les cultures étrangères ainsi que les questions politique, économique et sociétale. Les candidats qui n'auraient pas étudié l'anglais et l'allemand au lycée ne seront pas autorisés à s'inscrire dans la formation ni à se réorienter dans une autre formation.

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université Angers - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais-Allemand (5927):

[Consulter la fiche de la formation sur le site de l'Université d'Angers](#)

[J'explore de façon interactive les licences de l'Université d'Angers](#)

Université Angers - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais-Allemand - option Santé (26806):

[Consulter la fiche formation LEA ET la fiche Accès aux filières de Santé](#)

[J'explore de façon interactive les licences de l'Université d'Angers](#)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers de candidature sont traités dans un premier temps par un traitement algorithmique. Une partie des dossiers ont ensuite été examinés au cas par cas par la commission d'examen des vœux.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous invitons les candidats à prêter une grande attention à la rédaction de leur lettre de motivation, lettre qui doit être dédiée à une formation précise (n'écrivez pas une lettre générique qui serait utilisée pour l'ensemble de vos candidatures).

Attention, à ne pas utiliser des formules toutes faites déjà présentes sur internet.

# Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux  | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères   |
|---|---|--|--|---|
| Résultat académique   | Notes obtenues en histoire, géographie, littérature, philosophie, sciences économiques, langues... Le choix des enseignements de spécialités n'entraîne aucune bonification ou discrimination : toutes les spécialités sont les bienvenues. | Résultats académiques.                               | Résultats académiques.                                 | Essentiel   |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Avoir étudié les deux langues vivantes concernées.  | Les notes en langues vivantes.                       | Les notes en langues vivantes.                         | Essentiel   |
| Savoir-être   | Méthode de travail, autonomie, engagement citoyen et capacité à s'investir  | Fiche Avenir.  | Fiche Avenir.  | Complémentaire  |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Motivation  | La lettre présentant le projet du candidat.          | La lettre présentant le projet du candidat.            | Cette lettre peut influencer à la hausse ou à la baisse l'appréciation générale du dossier de candidature.                                |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement citoyen et activités extra-scolaires   | Section 'activités et centres d'intérêt'             | Section 'activités et centres d'intérêt'               | La section 'activités et centres d'intérêt' peut influencer à la hausse ou à la baisse l'appréciation générale du dossier de candidature. |



**Signature :**

Christian ROBLEDO,  
Président de l'établissement Université Angers